



Communauté de Communes du Pays de Padirac

PAYS DE PADIRAC INFOS N°11

Sommaire : [Tourisme](#), [Ordures ménagères](#), [Voirie](#), [Développement économique](#), [Social enfance](#), [Manifestations](#)

L'Editorial du Président



Quelle évolution pour la communauté de communes ?
La loi de décembre 2010 interdit les communautés de moins de 5 000 habitants. La commune de Gramat ne veut pas d'une communauté limitée au canton.

Nous sommes donc contraints à chercher à définir une communauté :

- avec un périmètre pas trop grand pour maintenir le lien avec les élus locaux et la population,
- avec toutes les compétences déjà exercées pour ne pas renvoyer aux communes des compétences qu'elles ne peuvent pas exercer.

Le conseil de la communauté souhaite ainsi étudier un regroupement sur le Nord Est du Lot, cantons de Bretenoux, Saint Céré, Sousceyrac et Gramat. Ce n'est pas la meilleure solution puisque le regroupement sur le périmètre du canton suffit à nous faire franchir le seuil des 5 000 habitants. C'est cependant moins mauvais qu'un regroupement de tout le Nord du Lot et/ou qu'un éclatement du canton de Gramat entre le Nord du Lot (pour le pays de Padirac) et le Causse central (pour le pays de Gramat).

Le Préfet présentera son projet le 15 avril !

Vincent Martin, Président de la communauté - pdtp@paysdepadirac.fr

Tourisme, patrimoine, environnement et communication

Communication :



Zoom n° 8 du pays de Padirac :

Comme vous avez pu le découvrir, notre Zoom n° 8 du Pays de Padirac vient d'être distribué, vous trouverez dans ce bulletin le bilan 2010 et un dossier intitulé « Social et enfance ».

Il explique en quoi consiste cette nouvelle compétence, sa mise en application et les objectifs dans les années à venir.

Si toutefois vous n'avez pas trouvé le document dans votre boîte aux lettres, vous pouvez le consulter sur notre site internet : www.paysdepadirac.fr à la rubrique « Publications ».

Il est également disponible en version papier dans vos mairies (Alvignac les Eaux, Lavergne, Mayrinac-Lentour, Miers, Padirac, Rignac, Thégra) et bien évidemment à la communauté de communes du Pays de Padirac.

Site internet :

Un nouveau service pour faciliter les démarches administratives des usagers : **Le SIP Midi-Pyrénées (Service d'Information Publique).**

Ce nouvel outil est une offre mutualisée de services en ligne :



Le guide des démarches permet aux usagers d'accéder rapidement, gratuitement et simplement aux principales démarches administratives : déménagement, recherche d'emploi, décès, mariage... Ils sont ensuite réorientés vers les sites des administrations de niveau national, régional, départemental ou local.

Les télé-services permettent à la collectivité de choisir des formulaires qu'elle souhaite intégrer sur son site à partir d'une liste de formulaires « prêts à l'emploi » (exemple : Demande de rendez-vous avec un élu, inscrire son activité dans l'annuaire économique...). Elle peut également créer ses propres formulaires à partir d'un « générateur de formulaires ».

Cette plateforme informatique publique a été réalisée en partenariat avec la Région Midi-Pyrénées et le Centre Départemental de Gestion du Lot.

Pour accéder au SIP de notre site internet : [cliquez ici !](#)

Environnement :

Le marais de Bonnefont : Réserve Naturelle Régionale.



La Roselière

La RNR du marais de Bonnefont a été classée le 10 février 2011 en commission permanente de la Région Midi-Pyrénées. Depuis le temps qu'on en parlait, environ 10 ans, nous y voilà enfin.

Bref historique : entre 2000 et 2005 une demande de classement en Réserve Naturelle Volontaire avait été entreprise. Dans un même temps la décentralisation et le cadre de la loi de démocratie de proximité stoppait le classement de ces RNV et prévoyait qu'elles deviennent des RNR. Les décrets d'application ont été publiés en 2006. Les régions n'ont pas toutes engagées leur politique de gestion des RNR en même temps. En 2008, la Région Midi-Pyrénées se lançait à l'eau et la première réunion avait lieu. En 2010, les premiers dossiers étaient déposés dans les services compétents de la Région.

La Communauté de Communes du Pays de Padirac s'est lancée le plus tôt possible dans l'élaboration d'une demande de classement en RNR du Marais de Bonnefont. Accompagnée du Parc naturel régional des Causses du Quercy, le 10 décembre dernier la CCPP présentait le dossier devant un Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel. Suite à l'avis favorable qui a été établi, le Conseil Régional a délibéré sur la création de la RNR le 10 février 2011. Dans un deuxième temps, un appel à candidature de gestionnaire de réserve va être lancée sur lequel la CCPP aidée du PNRCQ (Co gestionnaire ou partenaire technique et scientifique) va postuler.

On peut donc espérer que la RNR et son gestionnaire seront effectivement opérationnels dès le mois d'avril ou de mai.

« Je tiens à rappeler en temps qu'animatrice et gestionnaire du site que l'intitulé " Réserve " ne signifie pas qu'on met le marais « sous cloche » et qu'on ne peut plus rien y faire. Bien au contraire, on maintient les activités et les partenariats existants. Pour tous renseignements : 06.78.00.93.07. »

" Selon le Code de l'environnement (art, L332-2) une Réserve Naturelle est un outil réglementaire apte à garantir la préservation d'un site naturel à l'intérêt patrimonial fort pour la faune, la flore, le patrimoine géologique ou paléontologique ou d'une manière générale pour la protection des milieux naturels. "



Triton palmé



Chenille Damier de la Succise

Ordures ménagères



Les analyses effectuées par le Syded du Lot depuis le début de l'année montrent, de manière incontestable, que la qualité du tri des déchets recyclables sur le secteur du Pays de Padirac est encourageante. 6,75 % de refus pour le mois de janvier et 11,70 % pour le mois de février.

Le jeudi 24 février 2011, le personnel de la communauté de communes ainsi que celui des communes accompagnés d'élus, ont visité le centre de tri de Saint-Jean-Lagineste où sont amenés l'ensemble de nos déchets.

Les déchets recyclables sont triés manuellement sur place et les déchets ménagers sont incinérés sur Brive la Gaillarde. Cette visite très enrichissante a permis de bien comprendre le cheminement des déchets après la collecte et par conséquent, l'enjeu de la qualité du tri.

Un tiers de nos déchets est recyclable. Le recyclage permet d'obtenir une nouvelle matière première en économisant des ressources naturelles (sable, bois, minerais...), de l'énergie (pétrole) et de l'eau.

Vous trouverez ci-dessous la deuxième vie des déchets recyclables

En France, un produit sur deux contient des matériaux recyclés !



Chaque tonne de plastique recyclée permet d'économiser 700 kg de pétrole brut.



Pour fabriquer une chaise en aluminium, il faut 334 canettes.



Une brique alimentaire est composée à 75% de carton, 20% de plastique et 5% d'aluminium.



En recyclant 1 tonne de carton, on économise 2,6 tonnes de bois.



2/3 des papeteries françaises utilisent déjà des papiers recyclés pour leur production.

SYDED du Lot - Les Matalines 46150 CATUS
tél. 05.65.21.54.30 - fax 05.65.21.54.31
site : www.syded-lot.fr - e-mail : accueil@syded-lot.fr

Ordures ménagères : suite

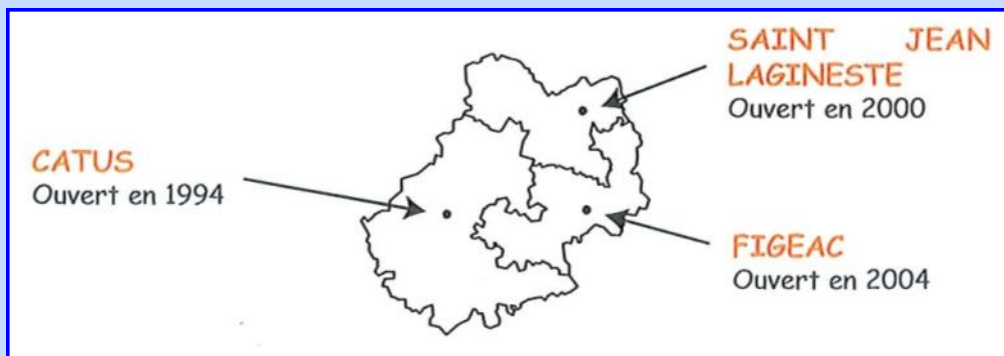
A la rencontre des habitants



Pour permettre aux habitants de mieux comprendre les consignes de tri et les enjeux pour nos enfants, le Syded du Lot, propose des visites, à partir de 15 personnes, de leurs centres de tri, pour

Pour tout renseignement : 05.65.21.54.30 ou accueil@syded-lot.fr (Syded du Lot – Les Matalines – 46150 CATUS). Site internet : www.syded-lot.fr

Le Syded gère les 3 centres de tri du département :



Marc Lamothe, Vice-président

Voirie, travaux, matériel et bâtiments



Pendant la période hivernale l'équipe technique a réalisé différents travaux :

- Elagage, balayage et curage des fossés
- Construction de murs en pierres sur les communes de Thégra, Padirac et Lavergne.
- Nettoyage et restauration d'une mare au hameau de Barrières à Miers
- Débroussaillage et nettoyage de l'Archéosite des Fieux (Miers) pour la mise en place d'une clôture
- Installation de la clôture aux Fieux.

Travaux d'aménagement dans la future Maison d'Assistantes Maternelles à Mayrinhac-Lentour.

Investissements voirie 2011 :

La commission a établi un programme d'investissement pour les travaux de voirie, d'un montant de 130 000€. C'est l'Entreprise FRAUCIEL, qui réalisera en partie ces travaux.



Déneigement Zone d'activités de Rignac

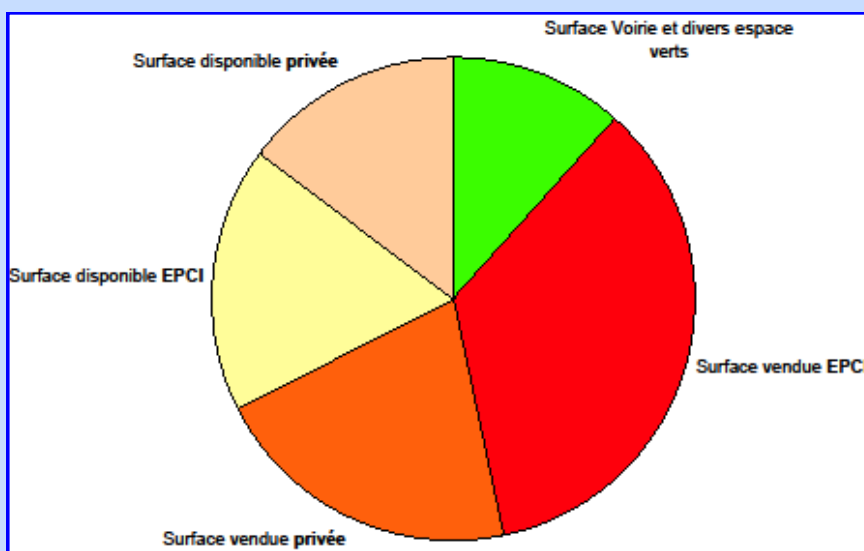
Suite aux chutes de neige en décembre 2010, la Communauté de communes souhaite passer une convention avec le SYDED du Lot, pour que l'employé de la déchetterie effectue le déneigement des routes de la zone d'activités de Rignac.

Patrick Barbié, Vice-président

Développement économique

Répartition globale de l'espace sur la ZA "Les vieilles vignes" Superficie totale 18,3 Ha

Nous observons sur ce graphique qu'une partie importante de l'espace disponible se situe dans le domaine privé. Cet état des lieux au travers de cette répartition démontre l'importance que revêt la maîtrise totale du foncier dans ce type de projet. A partir de ce constat et malgré le potentiel actuel de la zone, la Communauté de communes prépare dès aujourd'hui l'avenir, avec la mise en place d'un projet d'extension. D'ores et déjà la Communauté de communes, avec la commune de Rignac, se dotent d'outils indispensables à la maîtrise du foncier.



Une zone d'aménagement différée (ZAD) a été votée par la municipalité de Rignac. Par arrêté préfectoral, elle donnera à la communauté de communes un droit de préemption sur les terrains situés à l'ouest de l'actuelle Zone d'activité, autour du transformateur EDF.

Daniel Wattier, Vice-président

Social - Enfance

Maison d'Assistants Maternels



La maison est enfin prête. Nous avons eu quelques difficultés et avons craint que notre projet ne puisse être réalisable. En effet, le Conseil Général prévoit dans sa convention, de rendre le local accessible aux Personnes Handicapées. Hors, vu la configuration du logement, il s'avérait impossible de modifier son accès et les quelques marches (moins d'une dizaine, pourtant) auraient pu nous décourager dans notre volonté de créer une nouvelle structure dans notre Communauté, alors même qu'elle répond à un réel besoin de la population sur notre territoire.

Heureusement, un compromis a pu être trouvé car les Assistants Maternelles ont pu apporter une réponse positive pour palier au manque d'accessibilité.

A l'heure actuelle, le dossier qu'elles ont fait parvenir au Conseil Général est complet. L'autorisation pour l'ouverture de la MAM, qui devrait donc être donnée ces prochains jours. Une Assistante Maternelle, Magali Laccarière, va commencer l'accueil immédiatement, puis sera rejointe en avril par Stéphanie Cros.

Si vous êtes intéressé pour trouver un accueil pour votre enfant ou si vous êtes agréé et motivé pour rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à nous contacter.

Michelle Bargues, Vice-présidente

Calendrier des manifestations du territoire :

MARS :

- **Le dimanche 27 à Mayrinhac-Lentour** : Balade découverte « A la rencontre de la Roque d'Autoire... »
Départ : 9h parking du marais de Bonnefont - **Retour** : vers 13h - **Distance** : environ 12,6 km - **Sortie gratuite** - **Dénivelé** : 390 m - **Difficulté** : moyenne. Inscriptions obligatoires au 06.78.00.93.05, Organisée par la Communauté de Communes du Pays de Padirac.
- **Le dimanche 27 à Montvalent** : Randonnée pédestre de 3h, RDV à 14h place de l'église d'Alvignac. Renseignements : 05.65.33.43.29 Association PADIRANDO : padirando@wanadoo.fr. " Réservée aux membres de Padirando, possibilité de prendre une carte de membre à la journée : 2€

AVRIL :

- **Le samedi 2 à Thégra** : Thème « Fréquence grenouille ! » (Campagne en faveur de la protection des zones humides. Organisée par les conservatoires d'espace naturel).
Programme : 17h30 départ pour une petite boucle de 2,5 km autour de Thégra à la rencontre de zones humides. Retour vers 19h, apéritif offert par l'Association Thégra Animation et pique nique tiré du sac à la salle de la mairie. 20h départ pour une balade autour de Thégra de 3,5 km afin d'observer la vie nocturne dans les zones humides. Une belle occasion de mieux comprendre la vie des amphibiens de jour comme de nuit.
Prévoir : lampes, bottes ou chaussures imperméables et des vêtements chauds – Pique nique tiré du sac – Sortie gratuite. Inscriptions obligatoires au 06.78.00.93.05 Communauté de Communes du Pays de Padirac.
- **Le dimanche 3 sur le territoire du Pays de Padirac** : Journée des chemins « Entretien de chemins ruraux » Organisation : Padirando avec le soutien de la Communauté de communes. Contact et renseignements : Didier Tourne mine 05.65.33.19.57, Pierre ou René Arnal : 05.65.33.11.97.
- **Le samedi 16 à Thégra** : Soirée théâtre, organisée par l'association Thégra Animation.
- **Le dimanche 17 à Rignac** : A partir de 15h, Troc de plantes pour échanger autour du jardinage. L'association « **les jardingues quercynois** » organise son 5^{ème} troc de plantes. Il s'agit de partager, en toute convivialité, des plantes de toutes sortes ainsi que des graines afin d'enrichir son jardin de nouvelles espèces dans un souci de développement durable et d'économie. Durant cette journée on pourra échanger non seulement des végétaux, mais aussi des conseils de plantation. Les rencontres entre jardiniers sont toujours source de plaisir autour d'une même passion. Les jeunes pourront aussi apporter ou venir chercher des plantes et des graines. Cette animation est gratuite et ouverte à tous. Pour tous renseignements 06.21.13.26.56.
- **Le dimanche 17** : Randonnée VTT familiale dans la Vallée de la Rauze, pique nique tiré du sac. RDV à 10h à la Maison du Temps Libre de Thégra. Renseignements : 05.65.33.48.27 Association PADIRANDO : padirando@wanadoo.fr. " Réservée aux membres de Padirando, possibilité de prendre une carte de membre à la journée : 2€
- **Le dimanche 24 à Alvignac les Eaux** : Balade découverte sur le thème : « Fleurs printanières sauvages et comestibles... » **Départ** : 9h Office de Tourisme - **Distance** : environ 10 km - **Retour** : vers 13h - **Sortie gratuite**. Inscriptions obligatoires au 06.78.00.93.05, Organisée par la Communauté de Communes du Pays de Padirac.

MAI :

- **Le dimanche 1^{er} à Saint-Vincent-du-Pendit/Pendit** : Randonnée pédestre de 4h/moyen, RDV à 14h place de l'église de Mayrinhac-Lentour. Renseignements : 05.65.33.14.56. Association PADIRANDO : padirando@wanadoo.fr. " Réservée aux membres de Padirando, possibilité de prendre une carte de membre à la journée : 2€
- **Le vendredi 13 à Alvignac** : A 21h au foyer rural, conférence « Thalassa » : Plongeurs sous la banquise, organisée par l'Association Racines.
- **Le samedi 14 à Alvignac** : A 15h au foyer rural, conférence avec Mme Auricoste « La vie quotidienne des Protestants en Haut Quercy au 17^{ème} siècle ». Organisée par l'Association Racines.
- **Les samedis 7 et 21 et le samedi 25 juin à 14h à Alvignac** : Diffusion du film « Jacou le Croquant » en 3 épisodes. Spectacle ouvert à tous. Renseignements : Association communale des retraites d'Alvignac.
- **Le samedi 21** : Visite guidée de Cardailac à 11h et de Figeac à 14h30. Une participation sera demandée et l'inscription est obligatoire avant le 8 mai (05.65.33.66.05 ou laisser un message). Organisée par l'association Racines.

JUIN :

- **Le dimanche 12 à Mayrinhac-Lentour** : A 21h30, soirée théâtre sur la place du village « Les jeux des chaises théâtrales » de Robert Birou - Théâtre du cri de Brive. Renseignements : Association Patrimoine et Culture de Mayrinhac-Lentour : 05.65.38.17.05.
- **Le vendredi 17 sortie en Dordogne** : Sur les traces de Jacou le Croquant, organisée par l'Association communale des retraites d'Alvignac.
- **Les 18 et 19 à Miers** : Fête votive, organisée par l'association Miers Animation
- **Le 19 ou le 26 à Alvignac** : Randonnée à Collonges la Rouge avec une visite guidée du village, organisée par l'association Racines
- **Le samedi 19 à Alvignac** : Kermesse de l'Ecole Notre-Dame, organisée par l'association des parents d'élèves de l'Ecole Notre-Dame.

Calendrier des manifestations du territoire : suite

JUIN : suite

- **Le dimanche 19 au Puy de Sancy (Auvergne)** : Sortie, pique nique tiré du sac.RDV à 6h Maison du Temps Libre de Thégra. Renseignements : 05.65.33.48.27 Association PADIRANDO : padirando@wanadoo.fr. " Réservée aux membres de Padirando, possibilité de prendre une carte de membre à la journée (à préciser).
- **Le samedi 25 à Thégra** : Feu de la Saint-Jean au Cocudié, organisé par la Société de Chasse.
- **Le samedi 25 à Alvignac** : Kermesse des écoles du RPI, organisée par l'association des parents d'élèves du RPI l'Etoile.

Vous pourrez retrouver toutes les animations sur notre site internet : www.paysdepadirac.fr, rubrique Agenda des manifestations.

La photo mystère : énigmes, ... questions...



Voici la réponse :

Cet ensemble (fontaine, abreuvoir, lavoir) se trouve sur la commune de Mayrinhac-Lentour au lieu dit « du Pech Castan ».

Au hasard d'une petite balade sur la commune de Mayrinhac-Lentour, n'hésitez pas à vous rendre en ce magnifique endroit. (Circuit : A la rencontre des moulins à eau de l'Alzou - 8,5 km).



Pouvez-vous indiquer où se trouve cet édifice ?

La solution dans notre prochain numéro !

La première bonne réponse se verra offrir une pochette de randonnée du Pays de Padirac !



erratum :

Dans notre dernière lettre d'infos, une erreur s'est glissée dans la rubrique « La photo mystère : énigmes, ... questions... » Cette fontaine se trouve au hameau de Lavayssière sur la commune de Lavergne et non de la commune de Mayrinhac-Lentour.

Bonne lecture à toutes et à tous.

N'hésitez pas à nous faire partager votre avis et vos suggestions sur cette lettre pour en améliorer son contenu et son attractivité

Merci de votre fidélité et à bientôt (vers le 20 juin prochain) pour notre lettre d'infos n° 12

Communauté de Communes du Pays de Padirac
Les Ségalas - 46500 THEGRA - Tél. 05.65.38.79.87 - Fax : 05.65.38.79.86
Email : contact@paysdepadirac.fr - site : www.paysdepadirac.fr

Responsable de la publication : Terlizzi Freddy - Conception, réalisation : Ferrandez Fabien
Edition : CCPP - Photos : CCPP -